

PAIEMENT EN LIGNE DES CONSTATS D'INFRACTION

Vous avez la possibilité de payer en ligne vos contraventions émises sur le territoire de la Ville de Saint-Hyacinthe via le site Internet des institutions bancaires suivantes :

- [Banque Laurentienne](#)
- [Banque Nationale](#)
- [Caisses Desjardins](#)

Constats admissibles

Seulement les constats débutant par **254045**, **100391 8540** et **20** sont payables par le service en ligne.



CANADA PROVINCE DE QUÉBEC CONSTAT D'INFRACTION

DISTRICT JUDICIAIRE DE: SAINT-HYACINTHE 254045 0556251 5

POURSUIVANT: Ville de Saint-Hyacinthe VILLE DE SAINT-HYACINTHE 700, AVENUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE SAINT-HYACINTHE (QUÉBEC) J2S 5B2

VOIR DE RÉPONSE

CONSTAT D'INFRACTION DISTRICT JUDICIAIRE DE ST-HYACINTHE 100391 8540 283501 4

M.R.C. DES MASKOUTAINS

Autre poursuivant:

POURSUIVANT: Ville de Saint-Hyacinthe 700 av. de l'Hôtel-de-Ville Saint-Hyacinthe, Québec J2S 5B2

CONSTAT D'INFRACTION / District judiciaire de SAINT-HYACINTHE

Poursuivant : 254045 2025492 6

VILLE DE SAINT-HYACINTHE 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2

DÉFENDEUR PROPRIÉTAIRE À ÊTRE IDENTIFIÉ

Fournisseur et numéro de constat

Pour acquitter votre constat en ligne [via Caisses Desjardins](#), sélectionner comme fournisseur « **Ville de Saint-Hyacinthe – Contraventions et Cour municipale** » et [via Banque Laurentienne ou Banque Nationale](#) sélectionner « **Hyacinthe – Contraventions et Cour municipale** » et inscrire le numéro de constat d'infraction de **8 chiffres** situés sous le code à barres.



Délai prescrit

Avant d'effectuer votre paiement, assurez-vous que vous payez votre constat dans le **délai prescrit de 30 jours** à partir de la signification du constat. Il est important de noter que la Ville de Saint-Hyacinthe n'assumera **aucune responsabilité** si vous payez quand même votre constat en ligne passé ledit délai. Un jugement par défaut pourrait avoir été rendu dans votre dossier vous occasionnant ainsi des frais supplémentaires. Comme le versement **ne constituera pas un paiement final**, des procédures judiciaires pourront être entreprises contre vous **sans autre avis**.

EXEMPLES DE CONSTAT D'INFRACTION

CONSTAT D'INFRACTION / District judiciaire de SAINT-HYACINTHE

Poursuivant : 254045
VILLE DE SAINT-HYACINTHE
 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville
 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2

20004040
 Numéro de référence

DÉFENDEUR
 PROPRIÉTAIRE À ÊTRE IDENTIFIÉ

Immatriculation: _____ Prov./État: QC Pays: _____
 Marque: _____ Modèle: _____
 N.I.V.: _____

Date de l'infraction
 Date de l'infraction: 2015-06-16 Heure: de 14:03 à 15:26

District: SAINT-HYACINTHE
 Endroit: _____
 Espace: _____
 Situation: Opposé Coté: Sud
 Panneau: MAX 80 MIN DE 9H-24H

DESCRIPTION DE L'INFRACTION

Règlement: 1600 Article: 64

Description de l'infraction:
 Avoir stationné un véhicule au-delà de la durée permise, dans une zone de temps limité sur un chemin public

Nbre de photos prises

POUR MODALITÉS DE PAIEMENT, VOIR VERSO

Peine minimale	Frais	Contribution	Montant réclamé
30,00 \$	+ 13,00 \$	+ 0,00 \$	= 43,00 \$

ATTESTATION		SIGNIFICATION	
Je, soussigné, atteste avoir personnellement constaté les faits mentionnés au présent constat et j'ai des motifs raisonnables de croire que l'infraction décrite ci-haut a été commise.	Test	Nom: _____	Date de signification: 2015-06-16
	Test	Qualité: _____	Heure: 15:27
	Test	Matricule: _____	
Nom: _____		Nom: _____	
Qualité: _____		Qualité: _____	
Matricule: _____		Matricule: _____	
Date d'attestation: 2015-06-16		Date de signification: 2015-06-16	
Heure: 15:27		Heure: 15:27	

IMPORTANT

VEUILLEZ LIRE LA MISE EN GARDE NO 2 AU VERSO

J'atteste que le présent document est conforme à son double sur support électronique

Nom: _____ Qualité: _____ Matricule: _____
 Date: 2015-06-16 Heure: 15:27

38C8000200000014 05 1410 8

FORMULE DE RÉPONSE

À RETOURNER DANS LES 30 JOURS SUIVANT LA DATE DE SIGNIFICATION DU CONSTAT

Imm.: _____ Prov./État: QC Marque: _____

PLAIDOYER

IMPORTANT: CONCERNANT LES CONSÉQUENCES DU PRÉSENT PLAIDOYER, VOIR AU VERSO DU CONSTAT.

À L'INFRACTION DÉCRITE À L'ARTICLE 64 DU CONSTAT

Date de l'infraction
 Date: 2015-06-16 Heure: 15:26

N° 254045 **20004040** JE PLAIDE: _____

COUPABLE **Numéro de référence**

SI VOUS DÉSIREZ FOURNIR DES EXPLICATIONS, LES INDIQUER CI-APRÈS OU JOINDRE UNE PAGE ADDITIONNELLE

Signature _____ Date _____

NOM _____ PRÉNOM _____
 LETTRES MOULÉES

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE _____

ADRESSE DE RETOUR POUR PLAIDOYER ET / OU PAIEMENT:
 COUR MUNICIPALE DE SAINT-HYACINTHE
 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville
 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2

AVIS DE RÉCLAMATION

Peine minimale	Frais	Contribution	Montant réclamé
30,00 \$	+ 13,00 \$	+ 0,00 \$	= 43,00 \$

20004040


 2000404 0

Montant payé \$

Date de signification: 2015-06-16

COPIE DU CAISSIER (REMISE)

96

201506161526

DISTRICT JUDICIAIRE DE
ST-HYACINTHE

00111051

CONSTAT D'INFRACTION

POURSUIVANT



Ville de
Saint-Hyacinthe

Numéro de référence

700, AVENUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE
SAINT-HYACINTHE (QUÉBEC) J2S 5B2

AUTRES

Important

Pour les constats débutant par
001 et 06, saisir uniquement les
7 premiers chiffres du numéro
de référence

A	1 - M.	Nom
	2 - Mme	
	3 - Personne morale <input type="checkbox"/>	Prénom(s)
B	Adresse	
	App.	
	Localité	
	Province	Code postal
C	<input type="checkbox"/> MINEUR	Date de naissance (A-M-J)
	N° de <input type="checkbox"/> Permis de conduire <input type="checkbox"/> Certificat <input type="checkbox"/> Licence <input type="checkbox"/> Autre permis <input type="checkbox"/> FCE	
	Règlement municipal	
	Article	
D	Description de l'infraction	
	Date de l'infraction	
	Date de l'infraction (A-M-J)	
	Heure (H-M)	
E	Endroit	
	Localisation	
	Zone	
	PEINE	
F	Peine minimale	Frais
	\$ +	\$ =
	Montant réclamé	
G	ATTESTATION	
	Je, soussigné, atteste avoir personnellement constaté les faits mentionnés en	
	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C	
	et j'ai des motifs raisonnables de croire que l'infraction décrite en B a été commise.	
H	SIGNIFICATION	
	J'ai remis <input type="checkbox"/> lors de la perpétration de l'infraction	
	<input type="checkbox"/> après la perpétration de l'infraction un double du constat:	
	<input type="checkbox"/> au délinquant <input type="checkbox"/> à une personne raisonnable, soit:	
I	Autrement	
	Nom (lettres moulées) <input type="checkbox"/> Même que attestation	
	Personne chargée de l'application de la loi	
	Métricule	
J	Qualité	
	Date de signification	
	Heure (H-M)	
	Signature	

00111051



DISTRICT JUDICIAIRE DE
SAINT-HYACINTHE

254045 **0688851 5**

Numéro de référence

POURSUIVANT:



VILLE DE SAINT-HYACINTHE
700, AVENUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE
SAINT-HYACINTHE (QUÉBEC) J2S 5B2

Autre _____

PAIEMENT: VOIR
FORMULE DE RÉPONSE

Défendeur		Propriétaire à être identifié		Immatriculation	
NIV					
Province	Etat	Marque	Modèle	Couleur	

Certificat d'immatriculation temporaire		Remorquage / Véhicule remorqué au	
Nom		Prénom	
Adresse		Ville, Prov.	

Heure de l'infraction

De _____ à _____ Heures

Date de l'infraction (A M J)

Lieu

Endroit _____

1-Face	Côté
2-Prés	1-Nord
3-Opposé	2-Sud
4-Inters.	3-Est
5-Arrière	4-Ouest

Permis: _____

Parcomètre: _____

Règlement No.: _____ Article: _____

Description de l'infraction

AVOIR STATIONNÉ VOTRE VÉHICULE ROUTIER:

dans un endroit où cela est interdit :

- là où des enseignes indicatrices l'interdisent
- sur un trottoir sur un espace gazonné dans une zone d'urgence
- en deçà de 5 m d'une borne d'incendie
- sur un espace réservé aux personnes handicapées
- en ne respectant pas les marques peintes ou en utilisant l'espace de plus d'un véhicule
- dans une zone réservée aux autobus
- dans un espace réservé aux véhicules électriques
- sur un passage piétonnier
- autres _____

dans un rond-point

dans une aire de stationnement du CEGEP sans être muni de la vignette appropriée

dans une aire de stationnement du CEGEP sans être muni de la vignette spéciale

sans y apposer la vignette conformément au règlement

dans un espace réservé aux visiteurs

sans y apposer le billet de l'horodateur

avoir omis de déplacer un véhicule électrique après une période de recharge de quatre heures

Autres _____

Photo(s) prise(s)

\$ PEINE	Peine réclamée	Peine minimale	Frais	Contribution	Montant réclamé
	\$ +	\$ +	\$ +	\$ =	\$

ATTESTATION		SIGNIFICATION	
Je, soussigné, atteste avoir personnellement constaté les faits mentionnés au présent constat et j'ai des motifs raisonnables de croire que l'infraction décrite ci-haut a été commise.		J'ai remis : <input type="checkbox"/> lors de la perpétration de l'infraction <input type="checkbox"/> après la perpétration de l'infraction	
Nom (Lettres moulées)		Un double du constat : <input type="checkbox"/> en un endroit apparent du véhicule <input type="checkbox"/> au défendeur <input type="checkbox"/> autrement	
Personne chargée de l'application de la loi		Nom (Lettres moulées) <input type="checkbox"/> Même que attestation	
Qualité		Personne chargée de l'application de la loi	
Qualité		Qualité	
<input type="checkbox"/> Je n'ai pas remis le double du constat		Date signification	
<input type="checkbox"/> J'ai constaté les faits et signé le double du constat		Heure	
Signature		Signature	

254045 0688851 5

IMPORTANT
VEUILLEZ LIRE LA MISE EN GARDE N° 1 AU VERSO.
TOUTEFOIS, LISEZ PLUTÔT LA MISE EN GARDE N° 2 AU VERSO SI VOUS ÊTES ÂGÉS DE MOINS DE 18 ANS OU SI LA CASE QUI SUIT EST COCHÉE .



0688851 5

VOIR CONDITIONS AU VERSO

POURSUIVANT

EXEMPLES D'AVIS

- AVIS DU POURSUIVANT -

POURSUIVANTE
VILLE DE SAINT-HYACINTHE
700 AV. DE L'HÔTEL-DE-VILLE
SAINT-HYACINTHE QC
J2S 5B2 Tél:450 778-8319



Numéro de référence

No de dossier: [redacted]

Date d'émission: 11-03-2014

Date de l'infraction: 08-02-2014

Véhicule: MAZDA

Date de l'infraction

Date de signification: 08-02-2014

AVIS DU POURSUIVANT

ART. 158 C.p.p.

Date de naissance: [redacted]

No d'immatriculation: [redacted]

Date d'échéance: 25-03-2014

INFRACTION : CALIXA-LAVALLEE
À VILLE DE SAINT-HYACINTHE, le 08-02-2014,
A immobilisé un véhicule à moins de 5 m d'un signal d'arrêt.

Amende	Contribution NAC	Frais	Montant total	Montant payé	Montant dû
30.00	14.00	13.00	57.00	0.00	57.00

AVIS IMPORTANT

La poursuite vous avise qu'en regard de l'infraction mentionnée, un constat d'infraction vous a été signifié à la date indiquée ci-dessus.

Tel qu'il était stipulé au constat d'infraction, vous deviez transmettre un plaidoyer de culpabilité ou de non-culpabilité en rapport avec cette infraction.

Vous pouvez acquitter la totalité de l'amende, de la contribution et des frais indiqués dans la case « Montant dû » avant la date d'échéance auquel cas vous serez réputé avoir transmis un plaidoyer de culpabilité.

À défaut de transmettre un plaidoyer ou le montant total réclamé, un jugement entraînant des frais supplémentaires pourra être rendu contre vous, sans autre avis.

Partie à conserver

Important : Lire au verso

Payable à l'ordre: VILLE DE SAINT-HYACINTHE

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
700 AV. DE L'HÔTEL-DE-VILLE
SAINT-HYACINTHE QC
J2S 5B2 Tél:450 778-8319



AVIS

Numéro de référence

No de dossier: [redacted]

Date d'émission: 11-03-2014

Date de l'infraction: 08-02-2014

Véhicule: MAZDA

Date de l'infraction

Date de signification: 08-02-2014

ART. 158 C.p.p.

Date de naissance: [redacted]

No d'immatriculation: [redacted]

Date d'échéance: 25-03-2014

Inscrire le montant du paiement

Amende	Contribution NAC	Frais	Montant total	Montant payé	Montant dû
30.00	14.00	13.00	57.00	0.00	57.00

Veuillez retourner cette partie avec votre paiement

Important : Lire au verso

COPIE À RETOURNER AVEC VOTRE PAIEMENT

- AVIS DE JUGEMENT -

SAINT-HYACINTHE
COUR MUNICIPALE DE SAINT-
HYACINTHE
700 AV. DE L'HÔTEL-DE-VILLE
SAINT-HYACINTHE QC
J2S 5B2 Tel:450 778-8319
NOUS VOUS AVONS DE JURE JUGEMENT A ETE RENDU DANS CETTE CAUSE.

vous avez été acquitté(e) vous avez été déclaré(e) coupable

14 - 00000



MODALITÉS DE PAIEMENT
VOIR AU VERSO

AVIS DE JUGEMENT

DATE DE L'AVIS 17-04-2014 N° CAUSE 14-00000 CONSTAT D'INFRACTION

CODE PENAL

No. permis **Numéro de référence**

ENDROIT DE L'INFRACTION CALIXA-LAVALLEE

NATURE DE L'INFRACTION IMMOBILISER A - 5 M D'UN SIGNAL D'ARRET

Date de l'infraction

IMMATRICULATION	DATE DE L'INFRACTION 08-02-2014	POINTS D'INAPTELISE	DATE DE JUGEMENT 17-04-2014
AMENDE 30.00	SURAMENDE/CONTRIBUTION 14.00	FRAIS 70.00	MONTANT RECU
A DÉFAUT DE PAIEMENT	DÉLAI	DATE D'ÉCHÉANCE	SOLDE À PAYER
PERMIS SUSPENDU	30	17-05-2014	114.00
REMBOURSEMENT / DON	DÉLAI		

COPIE DU DÉFENDEUR

SAINT-HYACINTHE
COUR MUNICIPALE DE SAINT-
HYACINTHE
700 AV. DE L'HÔTEL-DE-VILLE
SAINT-HYACINTHE QC
J2S 5B2 Tel:450 778-8319
NOUS VOUS AVONS DE JURE JUGEMENT A ETE RENDU DANS CETTE CAUSE.

vous avez été acquitté(e) vous avez été déclaré(e) coupable

14 - 00000



MODALITÉS DE PAIEMENT
VOIR AU VERSO

AVIS DE JUGEMENT

DATE DE L'AVIS 17-04-2014 N° CAUSE 14-00000 CONSTAT D'INFRACTION

CODE PENAL

No. permis **Numéro de référence**

ENDROIT DE L'INFRACTION CALIXA-LAVALLEE

NATURE DE L'INFRACTION IMMOBILISER A - 5 M D'UN SIGNAL D'ARRET

Date de l'infraction

IMMATRICULATION	DATE DE L'INFRACTION 08-02-2014	POINTS D'INAPTELISE	DATE DE JUGEMENT 17-04-2014
AMENDE 30.00	SURAMENDE/CONTRIBUTION 14.00	FRAIS 70.00	MONTANT RECU
A DÉFAUT DE PAIEMENT	DÉLAI	DATE D'ÉCHÉANCE	SOLDE À PAYER
PERMIS SUSPENDU	30	17-05-2014	114.00
REMBOURSEMENT / DON	DÉLAI		

COPIE À RETOURNER AVEC VOTRE PAIEMENT

14 - 00000

- RAPPEL AVANT SAISIE -



COUR MUNICIPALE
VILLE DE SAINT-HYACINTHE
700 AV. DE L'HÔTEL-DE-VILLE
SAINT-HYACINTHE QC
J2S 5B2
(450)778-8319

Le 27-03-2014

[Blurred text]

[Blurred text]

OBJET: RAPPEL AVANT SAISIE

13-(00000) 01(00000) Numéro de référence

Montant dû: 135.00\$

Infraction: GARDIEN D'UN CHIEN SANS AVOIR OBTENU UNE LICENCE

Madame, Monsieur,

Suite à une vérification
relatifs à votre condam.
montant dû en date de

**Pour ce qui est de la date de l'infraction,
veuillez vous référer à votre avis de jugement
ou au constat d'infraction.**

Si le montant dû n'est pas acquitté le 16-04-2014, un bref de saisie sera remis à nos huissiers pour exécution et des frais supplémentaires seront ajoutés sans autre avis de notre part.

Veuillez noter que le paiement devra se faire en argent comptant, chèque certifié ou mandat-poste à l'ordre de la VILLE DE SAINT-HYACINTHE.

[Blurred text]

Veuillez agir en conséquence.

Le percepteur des amendes,

[Blurred text]